

(A)

(N° 155.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Gaspar Antoine Bergamin, sergent au 2^e régiment de ligne.

(Voir le N° 43 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Oberstanz, canton des Frisons (Suisse), le 3 février 1799. Depuis 1816, il a servi dans le régiment n° 51 de troupes Suisses au service des Pays-Bas, jusqu'au 15 avril 1829, époque du licenciement de ces troupes.

Le 16 avril 1829, il s'enrôla dans la 18^e division d'infanterie dans laquelle il servit jusqu'au 16 octobre 1830; alors il prit du service en Belgique au 2^e régiment de ligne, il y fut nommé caporal, le 6 octobre 1831 et sergent le 21 juillet 1832; il sert encore en cette qualité au même régiment.

Il a fait les campagnes contre la Hollande et est décoré de l'ordre de Léopold.

Il a épousé une femme belge.

Ses chefs le considèrent comme digne de la faveur qu'il sollicite; les autorités consultées estiment qu'il la mérite également.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants à la majorité de 32 suffrages contre 29, dans sa séance du 26 février 1848.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.